



Vaulx-en-Velin, le 23 mai 2018

Réf. : ST - CL L - n°114

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°12
Réunion du 30 avril 2018 à Grenoble

Présents : Christian Bernette (Skype), Michel Carras, Jeannine Druet (Skype), Jean Michel Ficheux, Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

Excusée : Cécile Mazet

1. Approbation des PV :

- PV N°2 Beach.
 - Modifier PV par CR, les commissions font des comptes rendus, seul le CODIR et le BE font des PV.
 - Si Véronique Frelat se déplace en tant qu'encadrant, le Ligue prendra en charge ses déplacements (à rectifier dans le CR si besoin).
 - A ce jour, la CRA n'a pas été consultée pour la reconduction des désignations arbitres beach,

2. Dossier CNDS

Jean-Michel a finalisé le dossier CNDS pour la Ligue, dossier transmis ce jour.

Sont décrites 2 fiches actions :

- 1 relative à l'équipe technique régionale (ETR) pour aider à financer les salaires,
- 1 relative à la formation.

Pour la formation les années précédentes il y avait 3 fiches formation :

- formation technicien,
- formation arbitre,
- formation joueurs.

La commission CNDS a demandé à regrouper les 3 formations en 1 seule.

Les éléments pour la fiche formation joueur ont été donné par ETR, la formation arbitre par la CRA, la formation entraîneurs c'est Johan Morel qui a donné les chiffres.

Montants demandé pour ETR 30 000 €, pour la formation 12 000 €.

L'année dernière la dotation pour l'ETR a été de 6 000 € et de 12 000 € pour la formation.

Date d'approbation : 28/05/2018

Date de diffusion : 23/05/2018

Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : www.lravb.fr

Beaucoup de Ligue risque de ne pas faire l'effort de monter le dossier cette année.

Les parts départementales pour les comités sur les M13 restent d'actualité alors qu'au niveau Ligue elles sont passées à 0.

La cession d'instruction des dossiers est au mois de Juillet. Réponse espérée en septembre ou octobre.

3. Retour sur la réunion DR (Direction Régionale) :

Objectif de la réunion : Détermination de la subvention des pôles.

Participants : Philippe Marta, Fabien Roy, Pierre-Yves Chassard, Jean-Michel Ficheux.

Professionnaliser les préparateurs physiques des pôles. Jean-Michel n'est pas trop d'accord pour que la Ligue prenne en charge cette professionnalisation.

La subvention allouée pour les 2 pôles : 24 000 € hors médical. Les préparateurs devraient avoir une enveloppe entre 8 000 € et 10 000 €.

Volonté d'aider pour que les préparateurs soient rétribués correctement pour les fidéliser.

15 000 € reçu de la Fédé pour le fonctionnement des pôles où un technicien Ligue intervient.

La participation des familles va passer de 600 € à 800 €.

Il est à noter que les équipes Auvergnates devront jouer en semaine quand elles rencontrent les pôles que ce soit chez elle ou en déplacement (les matchs ne se font plus uniquement au pôle).

4. Pierre sera à Vichy jeudi pour rencontrer le président du CD03, de Vichy et de Montluçon.

Jeudi Vichy 14h30 seront présents :

Christophe Saint Gérard : Président sortant de Vichy

Michèle Vaure : future Présidente de Vichy

Patrick Prévost section sportive du collège Saint Dominique à Vichy

La rencontre avec le Président de Montluçon, Fabien Boudet, et Cyril Roussel, Président du CD 03 aura lieu jeudi soir.

5. Cantal et Haute Loire

Dimanche 6 Mai, Pierre sera au Puy en Velay. Il a proposé une réunion à 9h30 pour rencontrer les 2 Présidents des comités et les clubs de la Haute Loire et du Cantal

6. Reversement des licences VPT ?

Suite à la demande du comité 42, de la reversion de la part des licences VPT va être réalisée.

7. Le nouveau CROS demande une adhésion de 650 €, était à 250 € l'année dernière.

La Ligue va demander des explications sur cette augmentation.

8. Demande de remboursement de saint Jean de Bonnefond suite à la finale régionale de Compet'Lib.

Dans le cahier des charges, la Ligue prend en charge le café du matin et le pot en fin de compétition ainsi que le repas des officiels.

Saint Jean de Bonnefond demande une prise en charge de 900 € suite aux achats réalisés pour la mise en place d'une buvette importante. Du fait des désistements de dernière minute, la buvette n'a pas fonctionné d'où la demande de participation de la Ligue.

- La Ligue doit étudier les factures pour ne prendre en charge que le périssable.
- Pour l'année prochaine, afin d'éviter les désistements de dernière minute, un chèque de caution sera demandé à l'inscription.

9. Retour sur le CA Fédéral :

Notre gouvernement veut une nouvelle gouvernance du sport.

Gouvernance partagée, confiée à une agence nationale du sport dont l'axe sera de performer et développer les différentes activités sportives.

La fête du sport va coûter 3 M€, certaines Ligue n'y participeront pas du fait de leur désaccord sur le montant attribué.

JO de 2024, le volley est prévu dans un hangar au Bourget où il faudrait ré hausser les plafonds de plusieurs mètres pour un coût faramineux. Des négociations sont en cours pour trouver un autre endroit plus approprié.

Finance déficit de 100 000 €, notamment du fait des multiples manifestations (TQC, Ligue mondiale,...) qui coûtent très cher.

Les Vœux seront étudiés la veille de l'AG en Corse par le CA Fédéral. Les vœux seront présentés à l'issu de chaque secteur au quels ils sont rattachés.

La Fédé envisage la mise en place d'une nouvelle répartition des montants dus :

- Panier 1 : licence et affiliation
- Panier 2 : engagement
- Panier 3 : pénalité amende
- Panier 4 : Formation

Le projet de développement envisagé par la Fédération prévoit sa déclinaison au niveau régional. Si ce projet est adopté, notre commission de développement devra se structurer. Le projet de développement prévoit entre autre une augmentation du nombre de licenciés et la mise en place de licences supplémentaires comme la licence encadrement (dirigeant, arbitre, entraîneur) qui s'ajouterait à la licence d'un joueur pour même licencié selon ses fonctions au sein du club.

Si les principes sont intéressants et à travailler, les modalités par contre ne sont pas acceptables sur les aspects financiers.

Les autres aspects à étudier sont :

- Implication sur les DAF,
- DAF encadrement,
- Redéfinition des bassins de pratique,
- Indemnité de formation encadrement,
- Indemnité de formation joueur.

10. Questions diverses

- Un certain nombre de CD n'ont pas retourné le questionnaire pour les M13 sur la zone technique. Seuls les CD42, CD63 et CD69 ont répondu.
Jean-Michel fait une dernière relance avec date limite au 10 Mai.
- L'arbitrage des finales ARA Séniors au Puy et à Issoire sera assuré par des candidats arbitres pour qui ce sera l'occasion de passer la pratique.
 - Ils devaient être épaulés par des arbitres départementaux Auvergnats, mais faute de réponse, ce ne sera pas toujours possible.
 - Il n'y avait pas d'autres compétitions à proximité des candidats pour leur permettre de passer la pratique (le site de Cébazat n'était pas connu au moment des convocations).
- Il est à noter que les frais de déplacement des arbitres Auvergnats sur les inter-pôles masculins seront pris en charge par la CCA.

11. Prévisions de réunion

Prochain Co Dir : Le 28 Mai à 19h30, BRON - Siège du CD 69

Prochain BE : Le 15 Mai 19h30 Skype

La séance est levée à 22h10.

Corinne Lafitte